



Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 7 février 2024

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault, président ;
Céline Sage ;
Francine Baptiste, DRH ;
Stéphanie Augé ;
Stéphanie Daniel ;
Estelle Ranvier ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Pierre Andrieux, AP ;
Émeline Brissaud, (visio) AP ;
Marie-Pierre Laclaverie, AP ;

Audrey Marion-Berthe, AP ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;
Frédérique Thomas, médecin du travail ;
Stéphane Maarek, ISST ;
Sandrine Alix (visio) ; *puis*
Patricia Desaye (visio) ;
Céline Cartier ;
Léa Inzoudine ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Jean-Philippe Lacou ;
Jean-Jacques Villette.

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT FiP
Cyril Faure _ tit. CGT FiP
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT FiP
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires

Véronique Jean _ tit. Solidaires
Christophe Raimbeaux _ tit. Solidaires (visio)
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC
Nicole Malody _ suppl. CGT FiP

Ordre du jour FS du 7 février 2024

1. Restitution de l'audit EIPAS.....	3
1.1 . Points positifs.....	3
1.2 . Points négatifs.....	3
1.3 . Débats.....	3
1.4 . Mise en place du plan d'action.....	4
2. Élections du secrétaire de la FS.....	4
3. Présentation de la note ministérielle 2024.....	4
4. Orientations budgétaires 2024.....	5
5. Présentation du catalogue de formation.....	5
6. Accidents de service.....	5
6.1 . Intoxication alimentaire.....	5
7. Fiche de signalement.....	6
7.1 . Photo prise à l'insu de la personne.....	6
8. Question diverses.....	6
8.1 . Gymnase de Clermont-Ferrand (CGT FiP).....	6
8.2 . Nouvelles salles de cours à Clermont-Ferrand (CGT FiP).....	6
8.3 . Auxiliaire professionnel de vie scolaire (Solidaires).....	7
8.4 . Demande d'un GT sur l'inclusion des stagiaires dans le cadre de la formation digitale (CGT FiP).....	8
8.5 . Aménagement horaire des femmes enceinte (médecin du travail).....	8
8.6 . Point sur la « médiation sociale » de Noisiel (CGT FiP).....	8
9. Calendrier prévisionnel.....	8

La réunion débute à 9h35 par la lecture des liminaires, CGT FiP, Solidaires FiP et CFDT /CFTC FiP.

Réponse du président aux propos liminaires

Le PPR n'a pas été informé de la baisse du budget.

CGT FiP demande à savoir comment est calculé le montant par agent puisqu'il est passé de 107 € à 101 € pour l'enveloppe locale.

ISST l'enveloppe globale a été augmentée de 3 € et est passée de 127€ à 130€ par agent. Toutefois, la répartition a changé. Elle est désormais de 101 € pour l'enveloppe locale et de 29 € pour la formation.

La baisse de 50 % a été décidée par le secrétariat général.

Solidaires FiP demande des explications quant à cette baisse.

Le Président indique qu'il a été mis devant le fait accompli. En tant que président du réseau des écoles du service public (RESP), il a rencontré son homologue des douanes à qui il a appris cette baisse. Il va rencontrer Valérie Séguy pour que ce sujet soit porté devant le secrétariat général. « On mérite plus de respect du secrétariat général, ce n'est pas acceptable. Parmi les écoles du RESP, l'ENFiP est la plus visée du fait du nombre important de stagiaires que nous comptons »

Concernant le calendrier (cf DL CGT FiP), **le président** ne souhaite pas regrouper les réunions CSAL et FS, il ne veut pas en faire un principe.

1. Restitution de l'audit EIPAS

Re-contextualisation des conditions dans lesquelles s'est déroulé l'audit RPS.

Quelques entretiens complémentaires ont été menés pour compléter des informations sur les modes de fonctionnement.

1.1 . Points positifs

Des valeurs communes, fierté de travailler à l'ENFiP tant du côté enseignant que de côté administratif. Engagement très fort, le métier d'enseignant a du sens.

Le nomadisme est très apprécié. Le télétravail permet de concilier vie privée, vie professionnelle.

1.2 . Points négatifs

Davantage de communication est attendue de la part de la direction.

L'évaluation du stress élevé (38 % chez les administratifs et 43 % chez les enseignants) est supérieure à ce qui est généralement observé par ailleurs (30%). Idem concernant la fatigue physique qui est évaluée respectivement à 48 % et 63 % alors que la moyenne observée par ailleurs est de 40%.

1.3 . Débats

CGT FiP : Il semblerait que la conclusion ne soit pas rédigée par les mêmes personnes qui ont rédigé l'audit. Comment avez-vous procédé pour éviter les biais ?

EIPAS : la conclusion reprend les points positifs, pour les points négatifs, il faut se référer au détail. Les questions posées étaient des questions ouvertes ce qui permet d'éviter les biais.

CGT FiP fait remarquer que lors du COPIL du 5 décembre, il avait été évoqué une restitution plus fine par établissement, a minima par fonction.

EIPAS indique que ce n'est pas prévu mais que c'est possible de le faire, toutefois, ça nécessite du temps, et s'ils devaient le faire, ça nécessiterait des entretiens complémentaires.

La direction dit qu'elle a répondu sur ce point à la CGT FiP et que ce n'était pas la commande. Par ailleurs, on ne va pas continuer pendant des mois, les collègues sont en attente.

Solidaires : comment expliquer qu'il est écrit que « les agents de l'école ne sont pas confrontés aux exigences émotionnelles. »

CGT FiP : Les enseignants, les administratifs, sont confrontés à la souffrance notamment venue des stagiaires (pleurs, énervements,...). N'est-ce pas un facteur d'« exigence émotionnelle » ?

EIPAS : Selon l'échelle utilisée, le facteur « exigences émotionnelles » concerne essentiellement les métiers de la santé, ceux qui sont confrontés par des tensions avec le public, contact avec la souffrance, la détresse humaine ou la mort. Le facteur émotionnel est traité dans d'autres items.

CFDT / CFTC : Il y a une disproportion entre les auditions réalisées auprès des enseignants et des administratifs. Il y a une survalorisation des entretiens réalisés auprès des administratifs.

EIPAS indique qu'elle s'attendait à la question. Toutefois, l'audit a été réalisé par fonction. Or, il y a plus de fonctions différentes chez les administratifs que chez les enseignants, d'où cet écart qui n'est pas proportionnel.

La **CGT FiP** fait remarquer que le rapport soulève un point : la reconnaissance du travail. La CGT FiP interroge la direction sur les listes d'aptitude de B en A à savoir combien ont été promus de la sorte ces dernières années puisque sur le site Ulysse ENFiP, il n'y a pas de trace. La CGT FiP dénonce également l'opacité de la DG depuis la mise en place des Lignes directrices de gestion sur les potentialités actuelles (elles ne sont plus publiées depuis 2021)

La **direction** indique qu'il faut maximiser ses chances pour réussir. Il y a un accompagnement des équipes de direction pour accompagner les agents dans leur sélection. Le nouveau site Ulysse EnfiP (prévu pour avril) devra rendre plus visibles les communications destinées aux agents de l'école.

Pas de réponse obtenue sur le nombre de promus de B en A ces dernières années.

1.4 . Mise en place du plan d'action

La **direction** dit qu'il faut faire une fiche de suivi de l'audit. Voir comment on répond aux insatisfactions, il ne s'agit pas d'arriver à un stress et une fatigue à 0 % mais de réduire l'écart par rapport à la moyenne.

Mesurer les écarts d'ici 6 mois/un an aurait sens.

Le PPR va contacter le secrétariat général et Bercy Lab pour établir un plan d'actions. Des GT seront organisés avec des enseignants, administratifs pour participer à Bercy Lab.

2. **Élections du secrétaire de la FS**

Cyril Faure se porte candidat et est élu.

Le président demande au nouveau secrétaire de se présenter en tant que tel auprès de Valérie Séguy et Antoine Magnant en visite ce vendredi 9 février à Clermont-Ferrand.

3. **Présentation de la note ministérielle 2024**

Présentation de la note par Stéphane Maarek

La **CGT FiP** constate que la préoccupation énergétique a disparu en 2024 par rapport à l'orientation 2023. Concernant l'axe 3, « améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail », c'est lunaire. On explique que les méthodes de travail vont évoluer, qu'elles auront un impact négatif sur les CVT, mais qu'il faut les anticiper.

Concernant l'amiante, la CGT FiP demande s'il reste des locaux de l'ENFiP concernés.

Stéphane Maarek, ISST indique que les diagnostics technique amiante DTA sont bien mais ce sont des contrôles visuels, ça ne garantit pas la non présence d'amiante.

Normalement, il ne reste plus de matériaux de type A. En revanche, il s'interroge sur la présence de la signalétique concernant les matériaux de type B (joints des fenêtres, colle dalles des sols, etc.). On peut avoir des matériaux contenant de l'amiante invisible.

Direction : à partir du moment où l'on fait les travaux, on doit faire une recherche amiante.

Solidaires : Quand les agents techniques interviennent, quel protocole respectent-ils par rapport au risque d'amiante ?

Stéphane Maarek, ISST, précise que dès que l'on touche à l'intégrité du bâtiment (intervention sur les murs porteurs, les cloisons, les plafonds ...), on doit faire une recherche d'amiante.

CGT FiP s'interroge sur le fait que l'on pourrait former les agents techniques à ce risque ?

SM, ISST répond que la nouvelle circulaire ne le prévoit plus depuis 2023.

4. Orientations budgétaires 2024

Francine Baptiste indique qu'une réunion des AP a eu lieu. Elle a été animée par Amaury Grimoin et Estelle Ranvier. Des orientations ont été dégagées et seront débattues en GT FS puis en CSAL-FS. Les participant-e-s ont rédigé une fiche avec les AP pour harmoniser les pratiques d'un établissement à l'autre.

Interpellation du **médecin du travail** sur la mutualisation.

Il y a une nécessité de mutualiser

- les références des matériels pour les personnes handicapées ;
- les modalités d'attribution du 1/3 temps dans les établissements de FI ;
- la conduite à tenir en cas de malaise. Sur ce point, en cas d'urgence absolue, la prise en charge est bien gérée par le 15. Mais dans le cas d'un malaise, sans urgence absolue, la question demeure de quoi faire de la victime ?

5. Présentation du catalogue de formation

Le catalogue sera mis en ligne en première page du site Ulysse ENFiP. Les AP sont invités à relayer cette information auprès des agents.

6. Accidents de service

6.1 . Intoxication alimentaire

Le président a fait part de son insatisfaction sur le suivi de l'incident sanitaire survenu en décembre 2023 au restaurant rue du Centre à Nosiy-le-Grand. Il n'y a pas eu de plan d'alerte, pas eu de plan de continuité d'activité (cantine fermée pendant 3 semaines sans aucune solution de substitution). Aucune communication n'a été mise en place.

Pierre Andrieux, assistant de prévention de Noisy le Montaigne, explique que malgré la présence de pompiers sur place, il a fallu insister pour qu'il y ait une intervention des secours et le transport de la victime vers un centre hospitalier.

Une déclaration d'accident a été rédigée. La recherche en responsabilité pénale a été faite.

Les premières conclusions ne révèlent aucune anomalie. L'AGRAF a procédé à une communication dès la rentrée de janvier. Des analyses approfondies vont avoir lieu.

Le médecin du travail indique avoir demandé jusqu'ici en vain que le résultat des analyses lui soit communiqué.

Le **président**, directeur de l'ENFiP, dit qu'avec ses homologues de la DINR et du SARH, ils vont rencontrer la secrétaire générale pour lui faire part de leur insatisfaction quant à la gestion de ce problème grave.

La CGT FiP lui demande d'étendre son combat à la défense du budget de la FS (réduit de presque moitié par le Secrétariat Général).

7. Fiche de signalement

7.1 . Photo prise à l'insu de la personne

Les photographes stagiaires ou stagiaires photographes ont été reçus par la direction de leur établissement de formation initiale. Les règles déontologiques leur ont été rappelées. Il s'agit d'un incident à la limite du disciplinaire. La question de l'UC implication est posée afin de laisser trace de ces agissements.

La direction demande qu'il soit fait preuve de vigilance et de bienveillance par rapport à la victime.

8. Question diverses

8.1 . Gymnase de Clermont-Ferrand (CGT FiP)

Le gymnase a été réquisitionné pour reloger des personnes en situation de précarité.

La direction s'inquiète de la bonne suite à retrouver ce gymnase.

Philippe Jouffret indique que le gymnase a été libéré et que le projet n'est pas abandonné.

Le président indique que de lourds travaux sont à envisager, il faut saisir Jean-Luc Jacquet (DIE) et l'agence immobilière de l'État pour chiffrer les travaux et trouver les donateurs.

La direction va écrire à la DIE de Lyon pour qu'elle établisse un diagnostic chiffré.

8.2 . Nouvelles salles de cours à Clermont-Ferrand (CGT FiP)

Un maître d'œuvre a été recruté en décembre. La demande de travaux a été déposée en mairie.

Les travaux de désamiantage devraient durer 4 semaines tout compris.

Afin d'être conforme concernant le passage densitaire (capacité d'accueil), une demande de création d'une nouvelle sortie d'évacuation sur le patio a été formulée.

Les crédits désamiantage ont été obtenus, ainsi que les crédits création de salles nouvelles obtenus.

Compte tenu des délais, les trois nouvelles salles de cours situées au -1 ne seront pas livrées au 1^{er} octobre 2024 pour l'arrivée de stagiaires B.

Il faut trouver des salles disponibles.

Francine Baptiste et Céline Sage ont visité

- des locaux de l'ARS et DRI avenue de l'Union-soviétique (des travaux sont à prévoir)
- des locaux de la Parlette (les locaux sont prêts)
- 2 salles de la Pradelle (WIFI à installer + prises)
- 1 salle aux Gourlettes.

La **CGT FiP** comprend que l'ENFiP doit répondre à la commande de la centrale d'accueillir un maximum de stagiaires. Mais les conditions de travail tant pour les stagiaires (temps de déplacement) que pour les chargés d'enseignements doit être une préoccupation prioritaire. Un GT doit être organisé avec des enseignants, des représentants des stagiaires des promotions en cours. Il faut prendre en compte les modalités de travail, les temps de déplacement, les pauses méridiennes, la cohésion entre les groupes ...

Céline Sage dit que des contraintes existeront et qu'il faudra travailler sur ces points. Si les salles de la Parlette devaient être retenues, pourquoi ne pas y affecter un groupe composé de stagiaires résidant à la Pradelle. Sur les modalités, ils auront accès la cantine de l'ESI Guichard et il y a des places de parking.

Pour la CGT FiP, le problème est aussi les places de parking quand il faudra revenir à l'école pour le cours de l'après-midi

Direction : il faut un dispositif « pérenne pour quelque temps ». Pour l'instant, les salles ne sont pas retenues. Valérie Séguy visitera vendredi 9 février les salles prospectées.

CGT FiP dans le cadre du désamiantage, pourquoi la formation spécialisée n'est-elle pas saisie ?

Pour l'ISST, s'agissant de travaux immobiliers importants, la FS aurait dû être saisie.

CGT FiP précise que l'article R4412-136 du Code du travail prévoit que les « plans de démolition, de retrait ou d'encapsulage dans leur dernière version, sur tout support sont communiqués une fois par trimestre au médecin du travail, au comité social et économique. » (CSAL ou CSAL/FS nous concernant)

Le lendemain, jeudi 8 février, l'ISST a fait parvenir aux élu-e-s de la FS le guide amiante d'avril 2023. Ce dernier précise bien que nous aurions dû être saisis du sujet en réunion plénière de la formation spécialisée.

Pour la Direction, si la FS n'est pas informée, c'est parce que les travaux n'ont pas débuté. La FS sera informée dès que le marché public sera passé.

8.3 . Auxiliaire professionnel de vie scolaire (Solidaires)

Pour un stagiaire présentant des troubles de syndrome autistique, la recherche d'un auxiliaire se poursuit mais c'est long et complexe.

Solidaires propose un accord de principe sur le financement d'un potentiel auxiliaire.

L'AP de Noisy précise qu'hier (le 6 février 2024) il a reçu un devis, à savoir 150 € / heure.

Solidaires juge que la situation n'a que trop duré, c'est scandaleux.

Le président demande à l'adjointe de Noisy de convoquer une responsable de la mission handicap de Bercy pour qu'elle vienne assister à un cours et se rendre compte. Le président demande d'agir auprès de la direction d'affectation, et ne pas se contenter de simplement l'informer.

8.4 . Demande d'un GT sur l'inclusion des stagiaires dans le cadre de la formation digitale (CGT FiP)

La CGT FiP demande l'organisation du GT avec des stagiaires handicapés qui pourraient témoigner de leurs difficultés. Il pourrait se composer de stagiaires concernés dans chaque établissement, des membres de la FS, de chargés d'enseignement et du pôle formation.

Les stagiaires pourraient témoigner des embûches rencontrées notamment lors des séances en autonomie. Ensemble, nous pourrions réfléchir à des pistes d'amélioration.

La « digitalisation » a accentué ce phénomène d'exclusion de certains handicaps. Si la présence d'un secrétaire est possible pour les épreuves, ce n'est pas prévu pour les cours en autonomie.

Le président rappelle que les évolutions pédagogiques ne doivent pas contribuer à l'exclusion de certains collègues handicapés.

Stéphanie Augé se dit favorable à l'organisation d'une telle réunion

8.5 . Aménagement horaire des femmes enceinte (médecin du travail)

La médecin du travail indique qu'il lui est impossible voire interdit de ne pas accorder cet aménagement. Pourquoi la note indique « après avis du médecin du travail »

8.6 . Point sur la « médiation sociale » de Noisiel (CGT FiP)

Assistante sociale : Elle est en cours. La prochaine séance aura lieu le 2 mars. La situation est suffisamment avancée pour que désormais les deux parties se rencontrent et recréent un lien.

CGT FiP : est-ce que la FS sera informée des suites données à cette médiation sociale .

Assistante sociale convient qu'il sera fait information des propositions d'actions.

9. **Calendrier prévisionnel**

- Formation spécialisée le 4 avril 2024 à Clermont-Ferrand (GT mercredi 13 mars)
- Formation spécialisée et CSAL les 18 et 19 juin 2024 plutôt que le 26/27 juin initialement prévu en raison des 30 ans du CFP de Nevers.
- Formation spécialisée le 9 octobre 2024 (GT FS le 18/09).
- Formation spécialisée le 27 novembre 2024 (GT FS le 06/11).

* * *

Les travaux se sont achevés à 17h30